

Fonds à rendement total canadien Aston Hill

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2015

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds à rendement total canadien Aston Hill (le « Fonds ») donne les faits saillants de nature financière, mais ne comprend pas les états financiers annuels audités du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 800 513-3868, par écrit à Gestion d'actifs Aston Hill inc., Relations avec les investisseurs, 77 King Street West, Suite 2110, P.O. Box 92, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou sur notre site Web (www.astonhill.ca) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

LE FONDS

Le Fonds à rendement total canadien Aston Hill (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement gérée par Gestion d'actifs Aston Hill inc. (le « gestionnaire ») et compte cinq séries de parts : la série A (nouvelle version de la série A), la série F (nouvelle version de la série F), la série Y (auparavant série A), la série Z (auparavant série F) et la série I. Le portefeuille du Fonds est géré activement par le gestionnaire. Le Fonds représente un placement admissible aux REER, aux FERR et aux CELI.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds vise à procurer des rendements à long terme en investissant dans un portefeuille composé essentiellement d'actions canadiennes de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de liquidité.

RISQUES

Les risques associés aux placements dans les parts du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds (www.astonhill.ca) et sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Le Fonds n'a subi aucun changement de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses parts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

ÉVÉNEMENT RÉCENT

Le 1^{er} janvier 2016, le gestionnaire a nommé Manitou Investment Management Ltd. comme sous-conseiller du Fonds.

RÉSULTATS

Le 26 juin 2014, les parts de série A du Fonds précédent ont été renommées parts de série Y et les parts de série F ont été renommées parts de série Z. De plus, en juillet 2014, le Fonds a émis un nouveau type de parts pour les séries A et F, pour lesquelles il existe des données comparatives de juillet à décembre 2014.

Distributions

Aucune distribution n'a été versée durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 (néant en 2014). Depuis son établissement, le Fonds a versé des distributions en trésorerie totalisant 0,04 \$ par part de série A, 0,04 \$ par part de série F, 0,13 \$ par part de série Y, 0,03 \$ par part de série Z et 0,04 \$ par part de série I.

Variation de l'actif net liée aux activités

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le total des revenus du Fonds s'est établi à 0,16 \$ par part de série Y (0,09 \$ en 2014), à 0,17 \$ par part de série Z (0,09 \$ en 2014), à 0,18 \$ par part de série I (0,07 \$ en 2014), à 0,18 \$ par part de série A (0,06 \$ en 2014) et à 0,18 \$ par part de série F (0,06 \$ en 2014). Le total des charges par part pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est établi à 0,40 \$ par part de série Y (0,26 \$ en 2014), à 0,27 \$ par part de série Z (0,15 \$ en 2014), à 0,02 \$ par part de série I (0,93 \$ en 2014), à 0,33 \$ par part de série A (0,14 \$ en 2014) et à 0,20 \$ par part de série F (0,09 \$ en 2014).

Souscriptions et réinvestissement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le Fonds n'a reçu aucune souscription pour les parts de série Y (67 697 en 2014) et de série Z (49 en 2014). Le Fonds a reçu des souscriptions pour 52 602 parts de série I (150 en 2014), 485 412 parts de série A (96 099 en 2014) et 80 519 parts de série F (36 615 en 2014). Également au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 8 parts ont été réinvesties pour la série Y (32 en 2014), aucune part n'a été réinvestie pour la série Z (néant en 2014), aucune part n'a été réinvestie pour la série I (néant en 2014), 166 parts ont été réinvesties pour la série A (14 en 2014) et 41 ont été réinvesties pour la série F (5 en 2014).

Rachats

Il est possible de demander le rachat des parts du Fonds chaque jour, à un prix de rachat équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, 46 429 parts de série Y (47 901 en 2014), aucune part de série Z (54 en 2014), 32 437 parts de série I (50 en 2014), 183 775 parts de série A (3 810 en 2014) et 70 660 parts de série F (néant en 2014) ont été rachetées.

Valeur liquidative

Au 31 décembre 2015, la valeur liquidative par part du Fonds s'établissait à 10,30 \$ par part de série Y (10,97 \$ au 31 décembre 2014), 10,64 \$ par part de série Z (11,02 \$ au 31 décembre 2014), 10,09 \$ par part de série I (10,28 \$ au 31 décembre 2014), 10,54 \$ par part de série A (10,97 \$ au 31 décembre 2014) et 10,69 \$ par part de série F (11,00 \$ au 31 décembre 2014). La valeur liquidative totale du Fonds au 31 décembre 2015 s'établissait à 4,95 M\$ (2,02 M\$ au 31 décembre 2014), soit 0,06 M\$ en parts de série Y (0,57 M\$ au 31 décembre 2014), 0,04 M\$ en parts de série Z (0,04 M\$ au 31 décembre 2014), 0,20 M\$ en parts de série I (0,001 M\$ au 31 décembre 2014), 4,15 M\$ en parts de série A (1,01 M\$ au 31 décembre 2014) et 0,50 M\$ en parts de série F (0,40 M\$ au 31 décembre 2014).

Portefeuille

Au 31 décembre 2015, le portefeuille du Fonds se composait de 25 titres de sociétés au total (61 au 31 décembre 2014). Une liste détaillée des titres du Fonds est fournie dans les états financiers. Le rapport du gestionnaire de portefeuille renferme des renseignements sur le rendement et sur les changements apportés au portefeuille au cours de la période close le 31 décembre 2015.

Le portefeuille du Fonds a enregistré des pertes nettes (réalisées et latentes) de 0,31 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (gains nets de 0,14 M\$ en 2014).

Le Fonds couvre son exposition aux fluctuations des taux de change à l'aide de contrats de change à terme. Au 31 décembre 2015, le Fonds comptait des contrats de change à terme en cours totalisant 0,61 M\$ US.

Liquidité

Pour procurer de la liquidité aux porteurs de parts, le Fonds permet à ces derniers de demander le rachat de parts chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par part, calculée quotidiennement.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées correspondent aux services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. En vertu de la convention de gestion conclue entre le Fonds et le gestionnaire, celui-ci est responsable des affaires courantes du Fonds et, en contrepartie, le Fonds lui paie des frais de gestion. Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels pouvant atteindre respectivement 2,00 %, 1,00 %, 1,40 % et 0,90 % de la valeur liquidative des parts de série A, de série F, de série Y et de série Z, calculés quotidiennement et payables chaque mois à terme échu, taxes en sus. Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Fonds pour les parts de série I. Chaque investisseur négocie plutôt ses propres frais et les verse directement au gestionnaire.

Le gestionnaire est tenu de verser des frais de service aux conseillers financiers, à même les frais de gestion des séries A et Y qu'il reçoit, pour les services courants offerts aux investisseurs. Ces frais de service sont calculés et payables chaque mois, en fonction de l'actif total investi par les clients de chaque conseiller financier dans des parts de séries A et Y du Fonds pendant le mois. Le taux annuel des frais de service varie selon l'option d'achat choisie par l'investisseur. Le taux annuel maximal est respectivement de 1,00 % et 0,50 %, pour les parts de séries A

et Y achetées selon l'option frais d'acquisition initiaux et respectivement de 0,50 % et 0,25 % pour les parts de séries A et Y achetées selon l'option frais d'acquisition reportés réduits. Au troisième anniversaire du placement, le taux des frais de service relatifs aux parts achetées aux termes de l'option frais d'acquisition reportés réduits est remplacé par le taux applicable à l'option frais d'acquisition initiaux. Le gestionnaire peut modifier ou supprimer les frais de service en tout temps. Aucuns frais de service ne sont imputables aux parts de séries F et Z du Fonds. Depuis le 26 juin 2014, il n'est plus possible de souscrire de nouvelles parts des séries Y et Z. Les versements de frais de service sont fondés sur la structure existante de la série Y.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les frais de gestion se sont élevés à 100 371 \$ (14 930 \$ en 2014).

Frais d'administration

Le gestionnaire impute au Fonds une partie des salaires de base et des frais généraux des personnes ayant effectué des tâches liées aux activités du Fonds. Ces charges sont directement imputables au Fonds, car elles découlent des travaux effectués pour celui-ci en matière de comptabilité, d'évaluation, de fiscalité, de conformité, de relations avec les investisseurs, de présentation de l'information financière, de communication de l'information aux porteurs de parts, de gestion des coûts, de supervision et d'autres activités.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, les frais d'administration se sont élevés à 5 203 \$ (573 \$ en 2014).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre la valeur de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par part¹⁾

Série Y

Exercices clos/périodes closes les 31 décembre	2015	2014 ⁵⁾	2013 ⁵⁾	2012	2011 ²⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période³⁾	10,97 \$	10,03 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾					
Total des revenus	0,16	0,09	0,07	0,07	0,03
Total des charges	(0,40)	(0,26)	—	—	—
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	(0,18)	0,52	—	—	—
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	0,36	0,59	—	—	—
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(0,06)\$	0,94 \$	0,07 \$	0,07 \$	0,03 \$
Distributions aux porteurs de parts³⁾					
Revenus	— \$	— \$	(0,03)\$	(0,07)\$	(0,03)\$
Total des distributions aux porteurs de parts	— \$	— \$	(0,03)\$	(0,07)\$	(0,03)\$
Actif net à la clôture de l'exercice/la période³⁾⁵⁾	10,30 \$	10,97 \$	10,03 \$	10,00 \$	10,00 \$

Série Z

Exercices clos/périodes closes les 31 décembre	2015	2014 ⁵⁾	2013 ²⁾⁵⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période³⁾	11,02 \$	10,00 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾			
Total des revenus	0,17	0,09	0,05
Total des charges	(0,27)	(0,15)	—
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	(0,24)	0,48	—
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	(0,04)	0,60	—
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(0,38)\$	1,02 \$	0,05 \$
Distributions aux porteurs de parts³⁾			
Revenus	— \$	— \$	(0,03)\$
Total des distributions aux porteurs de parts	— \$	— \$	(0,03)\$
Actif net à la clôture de l'exercice/la période³⁾⁵⁾	10,64 \$	11,02 \$	10,00 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série Y, période du 22 novembre 2011 (début des activités) au 31 décembre 2011; pour la série Z, période du 1^{er} avril 2013 (début des activités) au 31 décembre 2013; pour la série I, période du 27 juin 2012 (début des activités) au 31 décembre 2012; pour la série A, période du 3 juillet 2014 (début des activités) au 31 décembre 2014; pour la série F, période du 15 juillet 2014 (début des activités) au 31 décembre 2014.

³⁾ L'actif net par part et les distributions par part ont été établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation de l'actif net liée aux activités, par part, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

⁵⁾ Le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2014. Les données des périodes antérieures au 31 décembre 2012 sont présentées selon les PCGR du Canada.

Actif net par part¹⁾ (suite)**Série I**

Exercices clos/périodes closes les 31 décembre	2015	2014 ⁵⁾	2013 ⁵⁾	2012 ²⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période³⁾	10,28 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾				
Total des revenus	0,18	0,07	0,04	0,04
Total des charges	(0,02)	(0,93)	—	—
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	(0,67)	0,43	—	—
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	(0,74)	0,77	—	—
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(1,25)\$	0,34 \$	0,04 \$	0,04 \$
Distributions aux porteurs de parts³⁾				
Revenus	— \$	— \$	— \$	(0,04)\$
Total des distributions aux porteurs de parts	— \$	— \$	— \$	(0,04)\$
Actif net à la clôture de l'exercice/la période³⁾⁵⁾	10,09 \$	10,28 \$	— \$	10,00 \$

Série A

Exercices clos/périodes closes les 31 décembre	2015	2014 ²⁾⁵⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période³⁾	10,97 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾		
Total des revenus	0,18	0,06
Total des charges	(0,33)	(0,14)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	(0,45)	0,48
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	(0,27)	0,77
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(0,87)\$	1,17 \$
Distributions aux porteurs de parts³⁾		
Revenus	— \$	— \$
Total des distributions aux porteurs de parts	— \$	— \$
Actif net à la clôture de l'exercice/la période³⁾⁵⁾	10,54 \$	10,97 \$

Série F

Exercices clos/périodes closes les 31 décembre	2015	2014 ²⁾⁵⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période³⁾	11,00 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾		
Total des revenus	0,18	0,06
Total des charges	(0,20)	(0,09)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	(0,30)	0,47
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	(0,19)	0,74
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(0,51)\$	1,18 \$
Distributions aux porteurs de parts³⁾		
Revenus	— \$	— \$
Total des distributions aux porteurs de parts	— \$	— \$
Actif net à la clôture de l'exercice/la période³⁾⁵⁾	10,69 \$	11,00 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série Y, période du 22 novembre 2011 (début des activités) au 31 décembre 2011; pour la série Z, période du 1^{er} avril 2013 (début des activités) au 31 décembre 2013; pour la série I, période du 27 juin 2012 (début des activités) au 31 décembre 2012; pour la série A, période du 3 juillet 2014 (début des activités) au 31 décembre 2014; pour la série F, période du 15 juillet 2014 (début des activités) au 31 décembre 2014.

³⁾ L'actif net par part et les distributions par part ont été établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation de l'actif net liée aux activités, par part, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

⁵⁾ Le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2014. Les données des périodes antérieures au 31 décembre 2012 sont présentées selon les PCGR du Canada.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Série Y

Aux 31 décembre	2015	2014 ⁵⁾	2013 ⁵⁾	2012	2011
Valeur liquidative (en milliers)	59 \$	572 \$	324 \$	282 \$	377 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	6	52	32	28	38
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾⁵⁾	2,44 %	0,57 %	—	—	—
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	3,00 %	2,36 %	—	—	—
RFG avant renoncations et prises en charge	5,08 %	16,84 %	24,61 %	24,00 %	15,14 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,38 %	0,17 %	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	276,82 %	208,23 %	—	—	—
Valeur liquidative par part	10,30 \$	10,97 \$	10,03 \$	10,00 \$	10,00 \$

Série Z

Aux 31 décembre	2015	2014 ⁵⁾	2013 ⁵⁾
Valeur liquidative (en milliers)	36 \$	37 \$	34 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	3	3	3
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾⁵⁾	0,91 %	0,48 %	—
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	2,00 %	1,37 %	—
RFG avant renoncations et prises en charge	5,53 %	15,94 %	24,01 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,38 %	0,17 %	—
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	276,82 %	208,23 %	—
Valeur liquidative par part	10,64 \$	11,02 \$	10,00 \$

Série I

Aux 31 décembre	2015	2014	2013	2012
Valeur liquidative (en milliers)	204 \$	1 \$	— \$	123 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	20	—	—	12
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾⁵⁾	—	8,82 %	—	—
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	0,01 %	10,48 %	—	—
RFG avant renoncations et prises en charge	3,36 %	14,80 %	23,61 %	25,00 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,38 %	0,17 %	—	—
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	276,82 %	208,23 %	—	—
Valeur liquidative par part	10,09 \$	10,28 \$	— \$	10,00 \$

Série A

Aux 31 décembre	2015	2014
Valeur liquidative (en milliers)	4 152 \$	1 013 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	394	92
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	1,90 %	—
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	2,50 %	2,38 %
RFG avant renoncations et prises en charge	6,18 %	22,28 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,38 %	0,17 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	276,82 %	208,23 %
Valeur liquidative par part	10,54 \$	10,97 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

⁵⁾ Les chiffres nécessaires au calcul du ratio des frais de gestion de base d'avant 2013 ne sont pas disponibles.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative) (suite)**Série F**

Aux 31 décembre	2015	2014
Valeur liquidative (en milliers)	497 \$	403 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	47	37
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	1,09 %	—
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	1,50 %	1,57 %
RFG avant renonciations et prises en charge	4,69 %	21,87 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,38 %	0,17 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	276,82 %	208,23 %
Valeur liquidative par part	10,69 \$	11,00 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

⁵⁾ Les chiffres nécessaires au calcul du ratio des frais de gestion de base d'avant 2013 ne sont pas disponibles.

Ratio des frais de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le ratio des frais de gestion de base, qui ne comprend pas la TVH, était de 2,44 % pour la série Y (0,57 % au 31 décembre 2014), de 0,91 % pour la série Z (0,48 % au 31 décembre 2014), de néant pour la série I (8,82 % au 31 décembre 2014), de 1,90 % pour la série A (néant en 2014) et de 1,09 % pour la série F (néant en 2014).

Le RFG du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, était de 3,00 % par part de série Y (2,36 % au 31 décembre 2014), de 2,00 % par part de série Z (1,37 % au 31 décembre 2014), de 0,01 % par part de série I (10,48 % au 31 décembre 2014), de 2,50 % par part de série A (2,38 % au 31 décembre 2014) et de 1,50 % par part de série F (1,57 % au 31 décembre 2014).

Le RFG avant renonciations et prises en charge pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, était de 5,08 % par part de série Y (16,84 % au 31 décembre 2014), de 5,53 % par part de série Z (15,94 % au 31 décembre 2014), de 3,36 % par part de série I (14,80 % au 31 décembre 2014), de 6,18 % par part de série A (22,28 % au 31 décembre 2014) et de 4,69 % par part de série F (21,87 % au 31 décembre 2014).

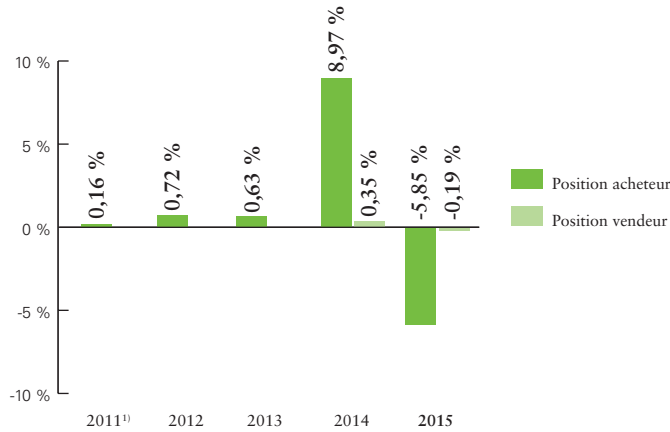
RENDEMENT PASSÉ

Rendements annuels

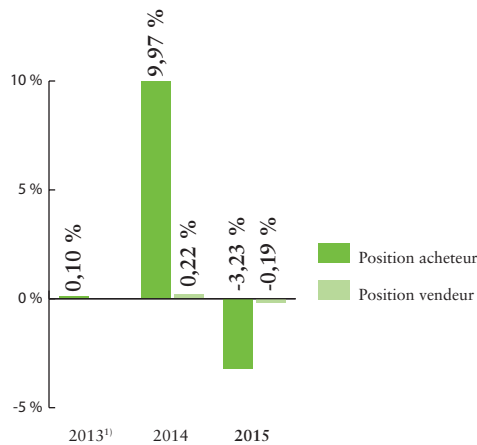
Les graphiques suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de ses résultats futurs. Les renseignements présentés sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions versées par le Fonds sur ses parts au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part.

Le graphique à barres présente le rendement du Fonds pour la période depuis son établissement jusqu'au 31 décembre 2015. Le graphique indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de la période.

Série Y



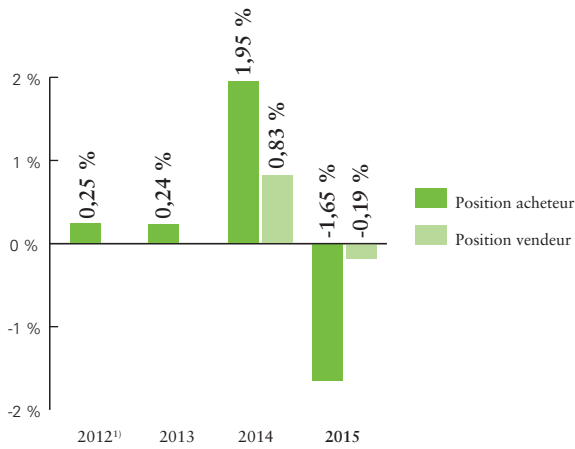
Série Z



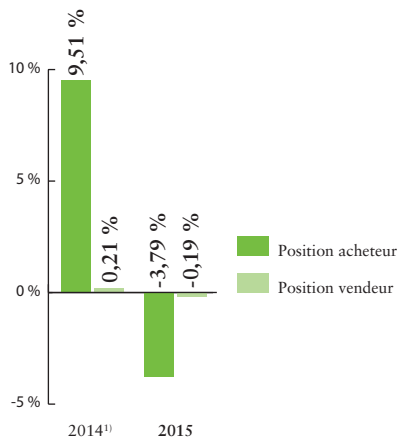
¹⁾ Pour la série Y, période du 22 novembre 2011 (début des activités) au 31 décembre 2011. Pour la série Z, période du 1^{er} avril 2013 (début des activités) au 31 décembre 2013. Pour la série I, période du 27 juin 2012 (début des activités) au 31 décembre 2012. Pour la série A, période du 3 juillet 2014 (début des activités) au 31 décembre 2014. Pour la série F, période du 15 juillet 2014 (début des activités) au 31 décembre 2014.

Rendements annuels (suite)

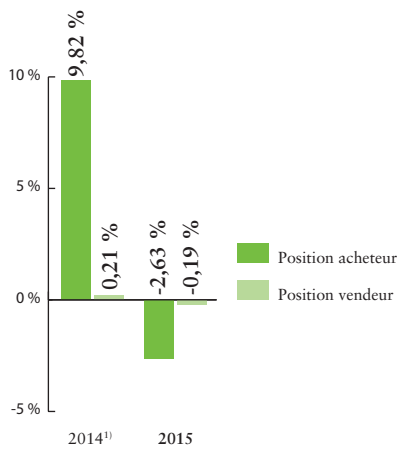
Série I



Série A



Série F



¹⁾ Pour la série Y, période du 22 novembre 2011 (début des activités) au 31 décembre 2011. Pour la série Z, période du 1^{er} avril 2013 (début des activités) au 31 décembre 2013. Pour la série I, période du 27 juin 2012 (début des activités) au 31 décembre 2012. Pour la série A, période du 3 juillet 2014 (début des activités) au 31 décembre 2014. Pour la série F, période du 15 juillet 2014 (début des activités) au 31 décembre 2014.

²⁾ Les parts de série I ont été entièrement rachetées au 30 avril 2013.

Rendements annuels composés

Le tableau suivant illustre le rendement composé du Fonds par série, pour chaque période indiquée, comparativement à l'indice composé S&P/TSX. L'indice de référence est calculé sans déduction des frais de gestion et des charges du Fonds, alors que le rendement du Fonds est calculé après déduction de ces frais et de ces charges.

	1 an	3 ans ¹⁾	% depuis l'établissement
Fonds à rendement total canadien Aston Hill – série A	-4,0 %		3,5 %
Indice composé S&P/TSX	-8,3 %		-7,18 %
Fonds à rendement total canadien Aston Hill – série F	-2,8 %		4,7 %
Indice composé S&P/TSX	-8,3 %		-6,9 %
Fonds à rendement total canadien Aston Hill – série I	-1,8 %	0,4 %	0,4 %
Indice composé S&P/TSX	-8,3 %	4,61 %	6,3 %
Fonds à rendement total canadien Aston Hill – série Y	-6,0 %	1,1 %	1,0 %
Indice composé S&P/TSX	-8,3 %	4,6 %	5,6 %
Fonds à rendement total canadien Aston Hill – série Z	-3,4 %		2,3 %
Indice composé S&P/TSX	-8,3 %		3,94 %

¹⁾ Avant son changement de mandat en 2014, le Fonds était un fonds du marché monétaire et investissait uniquement dans des obligations à court terme. Il n'avait pas d'indice de référence avant 2014.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2015

	% de la valeur liquidative
Répartition sectorielle	
Services financiers	23,2 %
Technologies de l'information	13,3 %
Industries	7,7 %
Biens de consommation discrétionnaire	5,4 %
Biens de consommation de base	3,8 %
Énergie	3,7 %
Soins de santé	2,9 %
Services de télécommunications	1,6 %
Contrats de change à terme	(0,8)%
Trésorerie	38,5 %
Autres éléments de l'actif (du passif), montant net	0,7 %
Total	100,0 %

	% de la valeur liquidative
25 principaux titres	
Positions acheteur	
Trésorerie	38,5 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,5 %
Great-West Lifeco Inc.	4,2 %
Apple Inc.	3,5 %
Magna International Inc.	3,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,1 %
Johnson & Johnson	2,9 %
La Banque Toronto-Dominion	2,7 %
MasterCard Inc.	2,7 %
Shopify Inc.	2,5 %
Walgreens Boots Alliance Inc.	2,4 %
American Express Co.	2,3 %
CAE inc.	2,3 %
International Business Machines Corp.	2,3 %
Wells Fargo & Co.	2,3 %
Enghouse Systems Ltd.	2,3 %
Banque Royale du Canada	2,2 %
ABB Ltd.	2,2 %
Amphenol Corp.	2,2 %
Groupe TMX Ltée	2,2 %
Suncor Énergie Inc.	2,2 %
Les Vêtements de Sport Gildan inc.	2,0 %
BCE Inc.	1,6 %
Canadian Natural Resources Ltd.	1,5 %
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.	1,4 %
% total des positions acheteur	99,4 %
Valeur liquidative totale :	4 949 377 \$

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds, et une mise à jour trimestrielle est disponible.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est une filiale en propriété exclusive de Services financiers Aston Hill inc., société de gestion d'actifs diversifiés qui offre un ensemble de fonds communs de placement destinés à des particuliers, de fonds d'investissement à capital fixe, de fonds de capital-investissement, de fonds de couverture et de fonds institutionnels distincts. La société gérait, au 31 décembre 2015, des actifs d'une valeur de 2,67 milliards de dollars. Aston Hill compte des bureaux à Toronto et à Halifax.



RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

L'année 2015 a été difficile en raison de la volatilité des prix des produits de base, particulièrement des prix du pétrole. Le premier semestre a été caractérisé par l'optimisme, les prix du pétrole ayant rebondi pour atteindre 60 \$ le baril, favorisant ainsi une hausse des actions du secteur de l'énergie et une remontée du marché des actions en général. Le gestionnaire a privilégié les titres de croissance et ceux tirés par la dynamique du moment, car les valorisations des sociétés de ce type n'ont cessé d'augmenter, les investisseurs recherchant celles qui enregistrent des hausses de leurs chiffres d'affaires dans un environnement de faible croissance. Au second semestre, les prix du pétrole ont plongé, la baisse de la production n'étant pas intervenue, entraînant dans leur sillage les actions du secteur de l'énergie et du marché en général. La hausse de la volatilité du marché a poussé les investisseurs à privilégier les grandes entreprises et les entreprises jugées stables, telles que les sociétés des secteurs des biens de consommation de base, des télécommunications et des services publics. Le Fonds a bien performé en dépit de sa faible exposition à ces secteurs et aussi en raison de sa petite exposition au secteur des ressources. Il a pâti de son exposition aux secteurs des industries et des pièces automobiles. Globalement, il est parvenu à limiter l'effet de la volatilité et à surpasser son indice de référence.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard de ses plans futurs et de ses intentions, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

John Crow
Président

C. Scott Browning

Robert Falconer

Joseph H. Wright

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

James Werry
Administrateur et chef de la direction
(depuis le 20 février 2016)

Ben Cheng
Chef des placements

Derek Slemko
Chef des finances et
Chef de l'exploitation

Kal Zakarneh
Administrateur et chef de la direction

Gestion de portefeuille

Darren Cabral
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

Vivian Lo
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

John Kim
Gestionnaire de portefeuille

Barry Morrison
Gestionnaire de portefeuille

Alexander (Sandy) Liang
Gestionnaire de portefeuille et président
AHF Capital Partners Inc.

Gestionnaire et fiduciaire

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et
de trésorerie

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et
de trésorerie

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.astonhill.ca